

CONGRES SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES 2020

COMMISSION 4 PROJET DE TEXTE

Développement de notre champ de syndicalisation, syndicalisme de demain, structuration.

Introduction :

Le monde du travail subit des destructions sans précédent. Alors que partout des formes de résistances voient le jour, nous faisons face à une attaque, une répression dont les violences policières sont un des symptômes, et une volonté de réduire l'influence et les champs d'action des mouvements sociaux et syndicaux. Cette détermination délibérée d'amoindrir le rôle des contre-pouvoirs s'est accélérée avec l'arrivée d'Emmanuel Macron à la présidence de la république. Dans les réformes mises en œuvre et celles à venir, les syndicats n'ont pas de place et apparaissent comme des obstacles à éliminer. Cette obsession gouvernementale à vouloir réduire le rôle syndical se matérialise par des entraves sans précédent dans le contenu du dialogue social qui se borne le plus souvent à des réunions d'information sans aucune perspective de négociations.

Dans la fonction publique, où le poids des syndicats est supérieur à celui existant dans le secteur privé, les réunions institutionnelles deviennent de simples rendez-vous informatifs. Cette volonté d'anéantir les organisations syndicales trouve son paroxysme dans le contenu de la loi de transformation de la fonction publique qui réduit considérablement le rôle des instances .

La déclinaison à la DGFIP est en tout point comparable. Elle se traduit par un dénigrement des OS et une atteinte portée à tous les niveaux : les groupes de travail deviennent des chambres d'informations, d'enregistrement des décisions, et des obstacles matériels sans fin multiplient les contraintes dans les CT, les CAP et CHSCT.

La finalité du pouvoir politique relayé partagée et mise en œuvre avec célérité par l'administratif est de tenter de faire croire que les organisations syndicales ne servent à rien, ne jouent aucun rôle dans la vie professionnelle des agentes et des agents et de les faire apparaître comme archaïques avec des considérations d'une époque révolue. Le gouvernement veut des OS qui soient dans l'accompagnement des reculs sociaux qu'il impose. Cette vision influe sur certains et certaines collègues qui, au vu des défaites successives, ne croient plus en l'utilité des syndicats pour changer la société.

Pour Solidaires Finances Publiques, devant un tel constat, il est nécessaire de réaffirmer et de porter notre syndicalisme de réflexion, d'analyse, de proposition et d'actions. Il fait notre force et est structuré par des éléments fondamentaux tels que l'écoute, l'information, la capacité à convaincre, à résister et à proposer. Nous devons continuer, au quotidien, d'aller à la rencontre des agentes et des agents pour écouter, recueillir leurs doléances et leurs interrogations. Nous devons développer notre travail d'information, sous toutes ses formes, pour faire comprendre les mécanismes et les choix qui concourent à la destruction du service public et au démantèlement de la DGFIP. Il nous faut convaincre de la viabilité d'autres orientations, convaincre de notre capacité collective à repousser les dangers qui nous guettent, à faire aboutir nos revendications. Et enfin résister! Résister aux sirènes de

l'individualisme, du repli sur soi, du fatalisme. Notre arme c'est le nombre : individuellement nous sommes rien, collectivement nous pouvons tout !

Dans ce cadre et malgré les attaques incessantes, il est indispensable de réfléchir ensemble au développement, à la structuration et aux évolutions de l'action syndicale de Solidaires Finances Publiques.

I Comment renforcer notre champ de syndicalisation?

Le fonctionnement mis en place depuis de nombreuses années a démontré notre capacité à syndiquer et fédérer nos collègues, il doit cependant être amélioré. Nous devons renforcer notre réactivité en développant notre aide à l'ensemble des agents et des agentes tout au long de leur carrière et en faisant vivre un syndicalisme engagé et combatif.

A/Par un suivi personnalisé sur toute la carrière

1) De la réussite aux concours aux directions de premières affectations : syndiquer dès la formation :

Dès la publication des résultats du concours sur Ulysse, il est indispensable de se mettre en relation avec les **lauréats** internes et de communiquer les informations incontournables relatives à la scolarité, la carrière, la rémunération et les règles d'affectation sur notre site internet **et nos médias sociaux**. Ce premier contact est également nécessaire vis-à-vis des externes pour les informer sur notre syndicat, nos valeurs, notre importance au sein de la DGFIP et leur présenter notre technicité en matière de gestion des personnels. Lors de la rentrée à l'Enfip, la présence militante sur tous les établissements de formation à travers la distribution de brochures, les permanences syndicales, les hmi et plus généralement notre travail quotidien sur tous les sites, est un atout majeur pour se faire connaître. Si nos nouveaux et nouvelles collègues n'ont pas toujours connaissance de notre union syndicale, ces premiers contacts sont aussi l'occasion de rappeler le positionnement de Solidaires Finances Publiques en tant que syndicat majoritaire au sein de la DGFIP et de la fédération au sein du Ministère des finances.

Le nouveau dispositif des premières affectations concernant les catégories A et B nous oblige à revoir notre mode de fonctionnement dans les écoles mais aussi au bureau national. En effet, pour les stagiaires A, dès la rentrée se pose le problème de l'affectation avec un public externe très peu au fait de la DGFIP et des métiers. La présence militante doit, à cette période, être particulièrement renforcée afin d'aider nos collègues à la fois à comprendre l'environnement DGFIP et à les orienter le mieux possible dans la confection de leur demande d'affectation. Concernant les stagiaires B, les demandes de 1ère affectation s'établissent à présent avant la rentrée en école. C'est pourquoi le pôle gestion du bureau national doit se mettre en capacité d'apporter le soutien technique nécessaire à la compréhension et à l'aide à la rédaction des demandes d'affectation. Il en va de même à l'aide apportée aux agents lauréat-es du concours de la catégorie C. Ce soutien a déjà commencé à se matérialiser dans certaines sections par des permanences en amont de la rentrée à l'ENFIP. Ces initiatives ayant rencontré un fort succès, il sera intéressant de travailler à leur développement partout sur le territoire.

La mise en place des sections syndicales élèves durant la scolarité est aussi l'occasion de populariser notre syndicalisme et de faire des adhésions que de permettre aux militant·es de demain de se révéler selon leurs appétences. En effet, les Enfip permettent la pratique d'une vie syndicale autour de la section, des conseils de promotion et de quelques échéances importantes propres à la formation : première affectation, rencontre avec la direction concernant des problèmes liés à l'école, etc. Pour continuer à faire vivre notre syndicalisme il est nécessaire d'homogénéiser nos pratiques militantes sur les écoles, de réfléchir à comment sensibiliser les collègues aux problématiques des services alors qu'elles et ils évoluent pendant quelques mois dans un microcosme. Le lien avec les coopérant·es doit aussi être mieux investi par une présence sur nos listes au conseil de promotion, et des contacts avec celles et ceux syndiqués dans leurs pays d'origine afin de développer des liens militants dans le cadre de notre activité internationale.

Lors de l'arrivée dans les services, depuis plusieurs années nous constatons une perte des adhérent·es mais aussi des sympathisant·es et des militant·es entre l'Enfip et les sections locales. Il y a un fort décalage entre la présence quotidienne du syndicat pendant l'Enfip puis le suivi local au sein de la première affectation. C'est pourquoi il est nécessaire d'accroître notre présence syndicale en utilisant l'outil Jackal pour un suivi informatique optimal et en renforçant notre présence à 3 niveaux : les sections locales, les CSR et le BN. Afin de garder contact avec ces nouvelles et nouveaux militants, adhérent·es et sympathisant·es il est important de développer du lien entre les pilotes des écoles et les sections locales. Tenir ces dernières informées des activités engagées menées par les stagiaires permettra à nos nouvelles et nouveaux camarades de prendre toute leur place dans les sections locales. Quant aux agents recrutés sans concours (Pacte et agents techniques) il est nécessaire de rentrer en contact avec eux dès leur arrivée dans les services.

2) Le suivi pendant la carrière : syndiquer pendant toute la vie professionnelle

La force de notre syndicalisme tient à notre structuration, à notre réseau de proximité avec les sections locales. Il nous appartient de développer ce maillage afin d'être présent·es et efficaces dans chaque direction, pour apporter un soutien collectif et individuel aux collègues. Solidaires Finances Publiques se doit d'être à l'écoute des personnels dans une période de fortes turbulences (restructurations, conditions de travail, exercice des missions...). Face aux difficultés des agent·es, nous devons relayer leurs préoccupations auprès de l'administration et faire redescendre toutes les informations obtenues avec des comptes rendus détaillés et l'alimentation régulière de nos sites internet locaux.

Les restructurations incessantes augmentent la souffrance individuelle, nous obligent à développer des réponses spécifiques adaptées et à remettre du collectif pour y remédier aux niveaux local et national (cf commission 2). Dans cette période qui connaît de grands bouleversements de la mise à mal du statut de la fonction publique aux réorganisations inhérentes à la DGFIP nous avons l'obligation de réagir et d'informer collectivement nos collègues de l'ensemble des évolutions car la première défense c'est la connaissance de ses droits.

3) De la fin d'activité au CLR : rester syndiqué·es

Lors de leur mise en retraite, un nombre très conséquent d'adhérent·es voire de militant·es ne renouvellent pas leur adhésion au CLR. Il est nécessaire d'informer les collègues l'année de leur départ. Pour se faire un lien étroit devra être mis en place entre les sections locales et le CLR dès que l'information du départ en retraite est connu via la mise à

jour dans Jackal. Cela permettra au CLR d'adresser le livret d'accueil au moment opportun, pour une plus grande réactivité sans rupture de lien. Par ailleurs les liens entre le national et le local doivent s'intensifier pour répondre aux attentes des collègues et à leurs questionnements.

Pour permettre aux camarades retraité·es de continuer leurs activités syndicales, les sections locales ~~sont incitées à~~ doivent les inviter aux assemblées générales annuelles, leur proposer l'abonnement à la lettre d'information locale et à réfléchir à leur intégration dans les bureaux de section afin de profiter de leurs disponibilités et de leur expérience.

B/Par Le développement de notre visibilité syndicale et de notre proximité dans la défense des agents et des agentes

A partir de ce que Solidaires Finances Publiques réalise déjà, nous proposons de réfléchir à comment nous pouvons être plus visibles dans l'action, renforcer notre proximité et défendre au quotidien nos collègues.

1) Assurer une proximité et la défense au quotidien de toutes et tous les collègues

Chaque jour, nous entretenons des liens de proximité avec les collègues. Ces relations se matérialisent par la diffusion de différents supports comme les tracts, les 4 pages, les livrets et l'Unité. Notre journal papier est un vecteur de rapprochement avec les agents et les agentes, il permet d'avoir des discussions autour de sujets et de problématiques diverses qui traversent les services. La présence régulière de militants et de militantes sur les sites facilite l'écoute des collègues et permet d'être en cohérence avec ce qui se passe dans les services.

C'est dans ce cadre que la défense des agents et des agentes prend tout son sens, au moment, entre autre, des mutations et des promotions. Les services RH débordés, soumis à des injonctions contradictoires et confrontés à des décisions brutales de leur hiérarchie, ne sont plus en capacité d'avoir une gestion personnalisée des collègues. Dans ces conditions, Solidaires Finances Publiques est de plus en plus sollicité et se doit donc d'apporter des réponses techniques et humaines. C'est pourquoi le syndicat continuera à renforcer la formation de ses militant·es.

En tant que militant·es syndicales, il est indispensable de décrypter, comprendre et synthétiser les changements administratifs dans tous les domaines et plus particulièrement :

- Dans le domaine des règles d'affectation pour pouvoir informer rapidement et sans erreurs nos collègues. L'aide et le conseil lors de la rédaction des fiches de vœux pour la première affectation ou pour toute mutation pendant la carrière sont fortement réclamés par nos collègues et nous sommes régulièrement sollicité·es au niveau national et/ou local lors de la connaissance des résultats.

- Dans le domaine des promotions : il est inévitable , dans le cadre des concours, de faire connaître et développer l'aide « prête-moi ton concours » (notamment du fait de la limitation à 5 tentatives pour la catégorie A) avec une structuration locale/régionale des **oraux blancs organisés par Solidaires Finances Publiques jurys orange**. Cette aide permet de fidéliser nos adhérent·es et d'en attirer de nouveaux.

- Dans le domaine de l'évaluation professionnelle : c'est un acte de gestion important qui a des conséquences sur la carrière à tous les niveaux (rémunération, promotion, mutation), il est nécessaire d'avoir une présence syndicale forte à cette période pour renseigner au mieux

nos collègues , les aider à décoder les appréciations données par leur hiérarchie et porter les recours lorsque c'est utile.

2) Riposter à la réduction du champ de compétences des CAP

Solidaires Finances Publiques a toujours revendiqué la transparence, nous condamnons toute forme de cogestion, et nous mettons en préalable la nécessité de contrôler l'application des règles de gestion. Les CAP permettent cette clarté et une égalité de traitement entre toutes et tous les agents. Leur rôle est consultatif et non décisionnel, elles émettent des avis. La réduction du champ de compétence des CAP est une atteinte majeure aux droits des fonctionnaires. Cette réduction de l'institutionnel des actes de gestion est une volonté délibérée du gouvernement de réduire l'influence syndicale.

Dans la perspective de la mise en place du recours administratif préalable obligatoire (RAPO), il est nécessaire d'apporter une expertise à l'agent-e qui déciderait de s'en saisir. Les militantes et les militants de Solidaires Finances Publiques vont se former à ces nouvelles modalités afin de maintenir un degré de compétence face aux évolutions administratives subies. Nous aurons aussi la nécessité de nous interroger sur la judiciarisation de l'action syndicale, y compris avec la commission juridique de Solidaires. Pour Solidaires Finances Publiques l'utilisation du droit doit permettre d'apporter des réponses collectives.

La réduction du champ de compétence des Cap ne doit pas conduire à limiter notre intervention, nous continuerons à exiger des instances de défense collective des agent-es. Le malaise collectif et individuel des agents et des agentes doit trouver à s'exprimer aussi bien localement que nationalement. Si 'administration pense qu'en limitant les CAP, le rôle des syndicats va s'atténuer, il nous appartient de nous adapter et de répondre différemment aux enjeux collectifs et individuels des personnels.

3) Amplifier notre visibilité et notre participation à tous les niveaux pour réaffirmer nos principes et nos valeurs :

- dans les unions départementales et locales de Solidaires, Solidaires Finances Publiques doit continuer à prendre toute sa place dans les campagnes locales , en faisant vivre un syndicalisme interprofessionnel implanté territorialement. Les mobilisations unitaires et larges autour des services publics , seront l'occasion de rappeler les destructions à l'œuvre de nos missions de service public , de faire du lien avec les usagers et les usagères et de mutualiser nos savoirs et nos ressources.

Nous renforcerons notre présence dans les engagements de Solidaires Finances Publiques.

- les activités menées dans la plate-forme des paradis fiscaux et dans ATTAC dont nous sommes membre fondateur doivent nous permettre de partager nos analyses sur le domaine de la fiscalité et de revenir plus fort-es de nouvelles expériences de mobilisations. Les débats de société et d'échanges avec des camarades d'autres horizons militants pour faire vivre notre slogan « justice fiscale, justice sociale ».

- nous devons développer la campagne « Stop au racket sur les cotisations sociales » partout sur le territoire. Actuellement marquée par deux temps forts dans l'année : les permanences fiscales pour les personnes sans papiers des mois de mai et de septembre, elle rencontre un franc succès aussi bien auprès des usagers et usagères que des autres associations de défenses des droits des sans-papiers. Il existe une forte demande de pérenniser tout au long

de l'année un dispositif pour répondre à ce besoin de travail collectif autour de ces questions.

Enfin, nous continuerons à nous battre pour faire reculer l'extrême droite sur nos lieux de travail et plus généralement dans la société en portant et en diffusant les analyses de la campagne VISA. Nous poursuivrons l'organisation de formations et nous donnerons les moyens de faire connaître et d'amplifier cette campagne.

Ces différents engagements nourrissent notre activité syndicale quotidienne et enrichissent nos pratiques militantes. Ils font vivre les valeurs de notre syndicalisme. C'est pourquoi nous veillerons à les mettre en œuvre, les suivre, et les amplifier.

Être visible dans chaque manifestation est essentiel. Nous avons démarré ces derniers mois des ateliers de préparation des mobilisations. Si nous voulons faire venir du monde dans nos cortèges, il faut étudier la mise en place d'actions dynamiques et conviviales qui remobilisent les militant·es, attirent les adhérent·es, de nouvelles et nouveaux collègues et nous permettent d'être inventifs et inventives, créatifs et créatives ! Notre syndicalisme, nourri de ses engagements, de son histoire et de son évolution est une force pour se projeter dans un idéal commun.

II/ Structuration et Développement du syndicalisme de demain

Solidaires Finances Publiques met toutes ses forces dans la bataille pour combattre les projets du gouvernement visant à la destruction pure et simple de la DGFIP. Dans l'hypothèse où cette bataille ne serait pas entièrement gagnée il faudra adapter alors notre stratégie aux conséquences de ces transformations.

La loi sur la transformation de la fonction publique et les orientations préconisées dans CAP 2022 vont conduire à des bouleversements majeurs pour la DGFIP.

L'entreprise de casse du statut et le démantèlement des missions et des structures élaboré dans CAP 2022 ajoutés à la volonté de mettre en place le Nouveau Réseau de Proximité (NRP) vont nous obliger à revoir considérablement notre action syndicale, à l'adapter pour en améliorer son efficacité.

Accroissement de la contractualisation, externalisations voir privatisation des missions, évolution du périmètre des directions... Face à toutes ces atteintes de nouvelles réponses syndicales doivent être apportées.

A/ Comment militer face à l'évolution des structures et des réorganisations

1) Renforcer les équipes militantes

Le NRP engendre d'un côté la création de mégastructures qui demanderont de consacrer beaucoup de temps militant sur place et de l'autre, des structures isolées qui nécessiteront des déplacements et une présence régulière pour établir et garder la proximité. Dès lors il nous appartiendra de renforcer les équipes militantes pour faire face au nouveau maillage territorial, éviter les déserts syndicaux et assurer la présence auprès de l'ensemble des agents.

La mise en place des nouvelles structures que sont les Maisons France Service (MFS) vont nécessiter des contacts réguliers avec les collègues (physiques, téléphoniques, dématérialisés...) afin d'appréhender dès le départ les problématiques liées à ces nouvelles formes de travail.

Par ailleurs, les regroupements directionnels entraîneront des fusions de sections syndicales qu'il est important d'anticiper. Dans cette hypothèse il y a nécessité absolue de maintenir le réseau géographique pour conserver la proximité sur chaque espace directionnel. Le lien entre les adhérent·es et les militant·es locales repose le plus souvent sur l'antériorité, l'affect ; une dilution du réseau peut avoir des conséquences négatives considérables sur notre taux de syndicalisation. Une coordination entre les militant·es est indispensable pour assurer une unité de réflexion et d'action.

Le travail collectif militant est primordial pour intégrer et former les nouveaux et nouvelles et les responsabiliser. Il faut plus d'interaction entre les sections, et le rôle des CSR doit être renforcé pour dynamiser les régions, coordonner les sections, faire le lien avec les directions spécialisées et animer la vie syndicale à l'échelon régional. Nous devons développer nos équipes afin de faire face aux enjeux, optimiser nos droits syndicaux et en conquérir de nouveaux.

Ci-dessous Intégration de la commission 2 (2-3)

1-1 Des pratiques à développer (documenter les actions, tracer les écrits...)

La période actuelle est marquée par l'accélération des réformes en tout genre et par la réduction des moyens financiers et humains. Les exigences vis-à-vis des camarades militants et militantes s'accroissent, souvent accompagnées d'une réduction de la présence des fonctions RH, au regard de leur réorganisation, notamment pour traiter des difficultés du travail (conflits, évaluation, carrières...). Dans ce contexte très difficile, la perspective d'être de plus en plus confronté à des actions judiciaires individuelles se fait forte. Solidaires Finances Publiques doit les intégrer dans une perspective collective et ainsi tenter d'obtenir des garanties pour l'ensemble des agent·es.

Sans utiliser l'espace judiciaire comme finalité de l'action militante, il s'agit quand nous y sommes contraints, d'utiliser ce recours en y étant préparé pour mettre toutes les chances de notre côté (exemple du procès Lombard). Il s'agit de réflexes militants à adopter. En plus des actions menées sur le terrain, leur documentation, leur archivage et la production d'écrits datés sont autant de pratiques à systématiser. La traçabilité par des écrits datés est un facteur essentiel dans la constitution des preuves pour convaincre les juges.

1-2 Formation et soutien

La dégradation des conditions de travail s'intensifient et s'accroissent, les militant·es ont de plus en plus à prendre en charge des situations difficiles et délicates. Ces situations plus fréquentes nous obligent à réfléchir à quel soutien, quelle formation apporter à nos sections pour les aider à y faire face. Comment gérer en tant que militant et militante les cas les plus complexes comme des suicides ou tentatives de suicides ? La pratique et le quotidien du travail s'en trouvent modifiés.

Pour aider au mieux les militantes et militants, Solidaires Finances Publiques dispose d'un vaste catalogue de formation dont l'offre est très largement complétée par l'union Solidaires. Il faut encore mieux communiquer sur les différentes formations organisées. L'objectif final est de faire avancer le collectif pour de meilleures conditions de travail pour toutes et tous. Pour y parvenir, les militants locaux doivent être le mieux armé possible.

Recevoir la souffrance de l'autre n'est pas toujours facile. Solidaires Finances Publiques travaillera à élargir son offre de formation pour intégrer ces dimensions nouvelles. Il s'agira également de travailler en synergie au sein des sections. ~~Un représentant et une représentante en CHSCT ne porte pas seul~~ La dimension Conditions de travail. Elle est l'affaire de toutes et tous les militants, à tous les échelons. Ces stratégies doivent s'intégrer à tous les niveaux de notre organisation du bureau de section au conseil syndical en passant par les commissions régionales. Un-e militant-e ne doit jamais être seul-e à gérer la souffrance au travail. Bien souvent la charge se retrouve concentrée sur quelques camarades actifs du bureau. Les conditions de travail des militant-es de notre organisation est un axe de réflexion à développer.

1-3 Rapprochement avec d'autres structures syndicales et associatives

L'idéologie en marche au sein de notre société touche tous les secteurs d'activité. Les combats auxquels notre sphère professionnelle est confrontée sont communs à l'ensemble du monde des travailleurs et travailleuses. De nombreuses ressemblances sont à noter entre ce qui s'est appliqué à France Telecom ou encore ce qui se décline au sein de la Poste. La SNCF a vu ses statuts attaqués très récemment. Sans perdre l'essence de nos combats DGFIP, le rapprochement auprès de différentes structures est indispensable pour travailler ensemble sur les sujets transverses.

Nos combats se prêtent aussi à des dimensions sociétales. Déjà très actifs au sein d'Attac, de VISA, il nous faut ouvrir nos perspectives de présence dans des associations en lien avec les thématiques de la santé au travail et sur le travail. Ainsi Solidaires Finances Publiques pourrait envisager d'approcher d'autres structures comme des associations ou des collectifs citoyens.

2) Adapter notre syndicalisme

Il faut dès à présent réfléchir à la syndicalisation de nouvelles populations. En effet, avec l'externalisation et la privatisation des missions, nous serons face à des collègues qui ne rentrent pas dans notre administration par la voie du concours, nous devons exiger une information tant au national que local pour nous permettre de savoir qui arrive par la voie contractuelle. Il est nécessaire d'assurer un suivi et une proximité. Par ailleurs, nous serons face à des collègues qui ne partagent pas forcément la culture de la fonction publique. Dès lors, nous devons penser à la façon dont on s'adresse à elles et eux pour les convaincre. A titre d'exemple, dans les maisons France Services il y aura différents types de personnels : comment suivre les agent-es de la DGFIP tout en donnant envie de se syndiquer aux autres collègues, tout en leur démontrant la nécessité de se syndiquer ?

Nous devons recréer du collectif là où la direction veut nous diviser en créant des situations administratives différentes. Solidaires Finances publiques réaffirme comme priorité la défense des intérêts collectifs de l'ensemble des personnels quel que soit leur statut. Nous aurons la même politique syndicale pour tout-e agent-e entrant à la DGFIP. Cependant nous adapterons notre stratégie syndicale aux différents types de contrat (mission, contrat de 6 ans...).

3) La nécessité de renforcer l'interpro pour se développer

Face à une redéfinition du maillage territorial, il est important de s'impliquer davantage dans les UL et les UD de Solidaires pour mieux connaître les territoires et mieux faire connaître Solidaires Finances Publiques. L'amplification de la contractualisation va nous mettre face à de nouveaux types de contrats issus du privé, un lien régulier avec les autres structures de Solidaires peut nous faciliter leur compréhension. Les transferts de mission, les externalisations vont nous amener à côtoyer d'autres sphères professionnelles. Ce qui peut concourir au développement de Solidaires dans ces nouvelles structures. Par ailleurs, il est nécessaire de travailler à des convergences interprofessionnelles et d'impulser des dynamiques fonctions publiques au niveau local.

4) Développer notre réflexion juridique

Avec le développement de la contractualisation, nous devons nous former, et nous servir du droit privé pour développer une défense adaptée à la nature du contrat passé. Pour cela il sera nécessaire d'avoir une approche du droit défensive et offensive afin de gagner en efficacité (cf commission 3).

Dans un contexte autoritaire, avec un gouvernement qui cherche à nous intimider, et l'accroissement de la répression syndicale, Solidaires Finances Publiques développera les bases juridiques indispensables pour identifier les risques, être à même de protéger et défendre les agentes et les agents.

Le fait précédant le droit nous continuerons à agir pour construire le rapport de force nécessaire au combat syndical.

Pour mettre en œuvre ce syndicalisme offensif et ambitieux, nous avons besoin d'outils à la hauteur des enjeux.

B/ Des outils pour un syndicalisme de proximité, de technicité, de combativité

1) Communiquer pour assurer la proximité :

La bataille de la communication est devenue indispensable comme vecteur de notre syndicalisme. Sans une bonne communication rien n'est possible. L'information génère de la proximité, nécessaire à la mobilisation collective. Continuer à développer la communication va requérir des moyens humains et financiers importants dont il nous appartiendra d'en discuter les formes. L'équipe militante des informaticiens de Solidaires Finances Publiques a déjà beaucoup travaillé à améliorer nos outils connectés. Nous perpétuerons le développement du site national et des sites locaux, de la newsletter, des réseaux sociaux, de l'unité, de la gazette « Reprenons », des listes de diffusion nationale (listes sympa) et nous reprendrons les travaux radiophoniques et vidéos. Toutes ces formes d'informations seront coordonnées pour en tirer le maximum d'efficacité. Il s'agit de renforcer notre stratégie de communication en interne et en externe. Par ailleurs, Il est indispensable que cette coordination s'opère conjointement entre les sections locales, les CSR et le bureau national. Enfin, nous devons aussi veiller à être présent-es dans les médias localement et nationalement. Nous ne pouvons pas faire l'impasse de tribunes dans les journaux qui ont une portée nationale et ce malgré le coût généré, notre administration étant particulièrement sensible à la mauvaise publicité qui peut lui être faite. Le syndicalisme est un contre-pouvoir et face à la pensée économique libérale, nous devons relayer nos idées et

nos valeurs devant le plus grand nombre, il en va de notre crédibilité, de notre positionnement au sein de la DGFIP et du Ministère.

2) Former et développer notre technicité :

Notre technicité passe par des formations régulières, centralisées et localisées, à tous les échelons militants. Compte tenu des évolutions administratives, ces formations devront aborder aussi les transformations juridiques et les réflexes militants à mettre en adéquation. Nous devons développer des formations ouvertes aux adhérent·es afin de favoriser l'appartenance à notre organisation syndicale. Ces dernières peuvent aussi permettre de faire naître de nouvelles vocations militantes, le renouvellement de nos équipes étant essentiel. Nous devons également mieux investir les formations de l'union syndicale Solidaires qui offre un large panel de stages sur diverses thématiques syndicales et permet de retrouver des camarades de différents secteurs. Enfin, une réflexion est à construire autour de formations au niveau de la fédération Solidaires Finances, ce qui serait l'occasion de faire connaître les enjeux liés à ce niveau et de rencontrer les militant·es des autres directions du Ministère.

3) Pour une combativité transverse :

Il nous faut continuer à diversifier nos initiatives dans le cadre d'un continuum d'actions allant du plaidoyer auprès des élu·es nationales et locales, des député·es européennes, des commissaires européen·nes avec l'UFE aux actions de type « opérations marmotte » en passant par les soirées débats, et autres moments d'échanges conviviaux. Cela permet à chacun et chacune d'y trouver son compte, d'attirer des collègues aux profils différents, d'être présents et présentes dans différents champs et de faire vivre un syndicalisme qui nous ressemble, un syndicalisme de réflexions, de propositions, et d'actions, y compris dans notre rôle de lanceur d'alerte.

Nous amplifierons notre participation à des actions-interprofessionnelles dans le cadre des mobilisations nationales des salarié·es, de la fonction publique mais aussi sur des thématiques transversales : à titre d'exemple nous avons commencé sur les inégalités femmes-hommes avec une présence de Solidaires Finances Publiques et une préparation importante du dernier 8 mars ; cela crée du lien, nous rend visibles et permet de mettre en œuvre notre syndicalisme de transformation sociale.

Conclusions

Nous subissons depuis de nombreux mois des attaques sans précédent contre lesquelles nous luttons pied à pied. Les transformations subies de la fonction publique et de la DGFIP contre lesquelles nous nous mobilisons sans cesse, nous obligent à réfléchir dès maintenant à l'évolution de notre syndicalisme. Nous souhaitons que les points développés dans cette commission servent de bases pour les militant·es de chaque section à ré-inventer le syndicalisme de demain. Ces réflexions seront un point de départ pour alimenter nos discussions dans le cadre de la commission 3 du congrès de l'union syndicale Solidaires en octobre 2020.

Nous devons recréer des liens humains et de solidarité, quelles que soient les attaques, elles ne sonnent pas la fin de notre syndicalisme. Nos engagements, notre fonctionnement, nos valeurs perdurent et se renforcent. Nous sommes solidaires, combatifs et sur le terrain auprès de nos collègues. C'est toutes et tous ensemble que nous mènerons nos prochaines luttes avec détermination et conviction pour continuer à faire vivre l'espoir, mettre en avant la force du nous et conquérir des droits nouveaux dans le cadre de l'intérêt général.